

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **La CMQ démarre la révision de son Plan de gestion des matières résiduelles**

Québec, le 11 septembre 2014. – Conformément aux responsabilités que lui a confiées le gouvernement du Québec, la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) entreprend dès maintenant la révision de son plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Réunis en séance publique, les membres du conseil ont adopté une résolution de démarrage des travaux et se sont donné les outils nécessaires à la réussite de ce projet.

Rappelons que la CMQ, à l'instar des autres communautés métropolitaines et des MRC du Québec, s'est vu confier par le gouvernement du Québec la responsabilité d'élaborer un PGMR pour la partie nord de son territoire (Québec, Saint-Augustin-de-Desmaures, L'Ancienne-Lorette et les MRC de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans), selon les exigences de la Loi sur la qualité de l'environnement et de la Politique de gestion des matières résiduelles. C'est donc dans une perspective de partenariat avec le gouvernement du Québec qu'elle doit planifier et coordonner la réalisation d'un projet de plan pour l'ensemble des matières résiduelles générées sur le territoire des 27 municipalités touchées.

Un comité de suivi formé d'élus provenant de Québec (Mme Dominique Tanguay et MM. Steeve Verret Québec et Laurent Proulx, et des MRC de La Côte-de-Beaupré (Jean-Luc Fortin), de La Jacques-Cartier (Robert Miller) et de L'Île-d'Orléans (Jean-Pierre Turcotte) aura la responsabilité d'orienter ces travaux. Monsieur Steeve Verret agira à titre de président de ce comité. Membre du conseil de la CMQ et du comité exécutif de la Ville de Québec, monsieur Verret déclarait : « L'objectif principal du PGMR est de réduire la quantité de matières éliminées et d'encourager la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation de l'ensemble des matières résiduelles, soit celles des secteurs résidentiel, industriel, commercial et institutionnel. »

Un comité communautaire, composé d'organismes et d'entreprises œuvrant dans le domaine de la gestion des matières résiduelles ainsi que de grands générateurs de matières, aura pour sa part le mandat de guider les élus dans cette importante démarche. Les quelque quinze membres qu'il comportera pourront notamment exprimer leurs préoccupations à l'égard de cette filière industrielle, bonifier le diagnostic territorial et contribuer à l'identification de mesures réalistes et adaptées aux réalités territoriales pour favoriser la réduction de la quantité de matières éliminées dans la région métropolitaine de Québec.

La CMQ s'est finalement adjoint les services d'un consultant, Chamard stratégies environnementales, pour l'accompagner dans ce processus. À terme, le projet de PGMR sera soumis à des consultations publiques.

Organisme de planification, de coordination et de financement, la CMQ intervient particulièrement en aménagement du territoire, en transport métropolitain, en environnement et en gestion des matières résiduelles.